

girent d'y avoir pris part. Leur acquittement fut immédiat.

Un jour en faisant une application pour obtenir un bref d'*habeas corpus*, son éloquence fut si grande, que deux avocats d'Angleterre, tous deux à l'emploi du gouvernement, furent tellement émerveillés, qu'ils ne purent résister à l'envie de le féliciter sur l'étonnante habilité dont il avait fait preuve.

Oui, Aylwin, doué d'un esprit très fin et très net, possédait une merveilleuse faculté d'élocution. Il parlait le français et l'anglais avec une égale élégance; il s'exprimait avec beaucoup d'éclat et avec une grande distinction dans le langage. On sentait en l'entendant un homme qui avait profondément étudié les anciens, surtout Cicéron, qu'il semblait avoir pris pour modèle. Sir James Lemoine, qui l'a connu, me disait qu'on ne savait pas lequel il fallait admirer le plus, ou de l'orateur parlementaire, ou du tribun, ou de l'orateur du Barreau; mais son opinion c'est que c'est dans ce dernier genre qu'il a excellé.

Le rôle de l'avocat est plein de grandeur et de responsabilités. Secourir les suppliants, relever ceux qui sont abattus, écarter d'eux les périls, protéger leurs personnes, leur honneur, leur fortune, voilà le devoir imposé par la nature.